

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 25/01/2021

Saisie de plus d'un kilogramme de cocaïne par la brigade des douanes de Nogent-sur-Oise

Lundi 18 janvier dernier, en fin de matinée, une équipe de douaniers de la brigade de Nogent-sur-Oise contrôle, au niveau du péage de Chamant de l'autoroute A1, une automobile immatriculée en France et qui est occupée par deux individus.

L'un est le chauffeur du VTC, l'autre un ressortissant néerlandais qui arrive de la Guyane via l'aéroport d'Orly.

Sur la base de plusieurs indices concordants, l'individu est amené dans une structure hospitalière pour passer une radiographie. L'expertise médicale confirme qu'il a ingéré près d'une centaine d'ovules.

A l'issue de la procédure douanière conduite en milieu hospitalier, la saisie a porté sur 1098 grammes de cocaïne. La personne interpellée et les stupéfiants ont été remis à la police judiciaire de Creil.

Vendredi dernier, lors de son audience en comparution immédiate devant le tribunal judiciaire de Senlis, l'infracteur a été condamné à :

- 2 ans d'emprisonnement avec mandat de dépôt
- 36700 euros d'amende douanière
- interdiction du territoire français pendant dix ans.

Pour plus de renseignements, contacter :

Jean-Michel POLLET - Chef du Pôle Action Economique à Amiens - Tél : 09 70 27 11 03

Grégory COLENT - Chef Divisionnaire à Amiens - Tél : 09 70 27 10 84 / 06 64 55 82 24

Philippe MARNAT - Directeur régional à Amiens - Tél : 09 70 27 11 01